

maintenant !

- Extrait du registre des délibérations
Commission « Environnement, urbanisme et logement »

Conseil municipal du 4 février 2019
Séance du 7 janvier 2019

16 Mise en place d'un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme - adhésion à « France Connect »

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

- Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

- Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mme CAPON, MM CABARET, LEMAIRE, Mmes GUENDOUZE, CARLIER, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI.

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme DUHIN, MM N'DIAYE, MARTIN, Mmes MOUSSATEN, BARBETTE, MM DEME, AKABLI, LELONG, Mmes FAZAL, LEHNER, SAVAS, MM BOUKHACHBA, MONTES, ASSAMTI, BOULHAMANE, FREMINE, Mme M'BAYE-DIAO, M. RIFI SAIDI, Mmes SOKOLONSKI, JAJAN, MM BOUADDI, SERTAIN, Mme DUCHATELLE, MM FACCHINI, LAMOUREUX, NATANSON.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau :

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

M. ATAKAYA

Pouvoir à :

M. AKABLI

Mme MEHADJI

Pouvoir à :

M. BOUKHACHBA

Mme MAUPIN

Pouvoir à :

M. BOULHAMANE

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :	39
- Nombre de conseillers en exercice :	39
- Nombre de conseillers absents non représentés mais excusés :	0
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :	39
- Nombre de conseillers absents lors du vote de la délibération : M. N'DIAYE, Mme BARBETTE, M. MONTES	3

- Rapport de présentation :

Monsieur Brahim BELMHAND, maire-adjoint, expose :

La ville va mettre en place un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme qui va permettre aux citoyens et aux professionnels de déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme et les Déclarations d'Intention d'Aliéner par le biais du site internet.

Une page spécifique sera donc créée pour les utilisateurs qui devront s'identifier par le biais de « France Connect ». C'est un dispositif d'identification et d'authentification proposé par l'Etat qui garantit la sécurisation des informations transmises et offre un accès universel aux administrations en ligne.

La Ville devra s'inscrire grâce à un formulaire d'enregistrement mis à la disposition sur le portail « France Connect », et en tant que fournisseur de services, des conditions générales d'utilisation lui seront opposables.

Aussi, le conseil municipal autorise monsieur le Maire à adhérer à ce service afin de mettre en œuvre le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme

Vous êtes appelés à voter.

